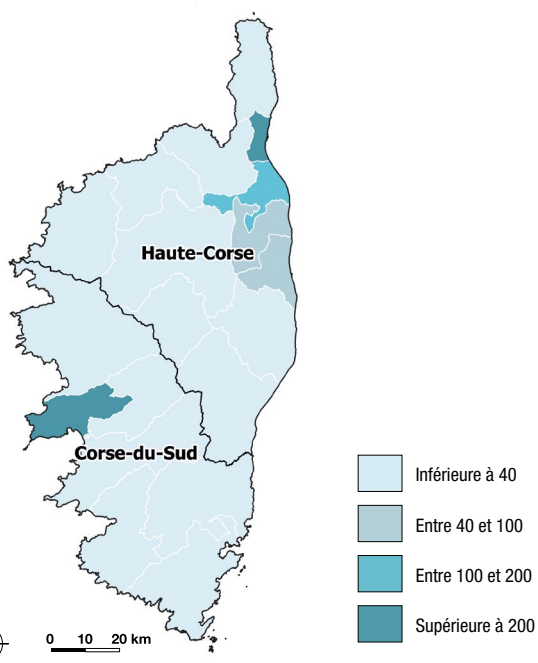


# L'atlas du logement et des territoires

Édition 2021

# Corse

## → Densité de population par EPCI en 2019



## Chiffres clés de la région en 2019

Région la moins densément peuplée de métropole

**40 hab/km<sup>2</sup>** contre 120 au niveau national

La région avec la plus forte dynamique démographique en métropole, portée par le solde migratoire

**+ 11,7 %** de variation de la population en 10 ans contre + 3,8 % au niveau national

Un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne

**18,5 %** contre 14,6 % au niveau national

Peu de logements vacants

**3,1 %** contre 8,1 % à l'échelle nationale

Un parc de logements sociaux peu développé

**10 %** des résidences principales contre 17 % au niveau national

## → Chiffres socio-démographiques en 2019

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km <sup>2</sup>	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2020	Taux de pauvreté 2018*
Corse-du-Sud	161 208	40	12,3 %	-0,5 %	12,8 %	20,2 %	31,0 %	6,6 %	16,1 %
Haute-Corse	184 659	40	12,3 %	-0,3 %	12,7 %	20,5 %	29,9 %	7,3 %	20,6 %
Corse	345 867	40	11,7 %	-0,4 %	12,1 %	20,3 %	30,4 %	7,0 %	18,5 %
France métropolitaine	65 123 843	120	3,8 %	3,1 %	0,7 %	23,8 %	26,8 %	7,8 %	14,6 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

\* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

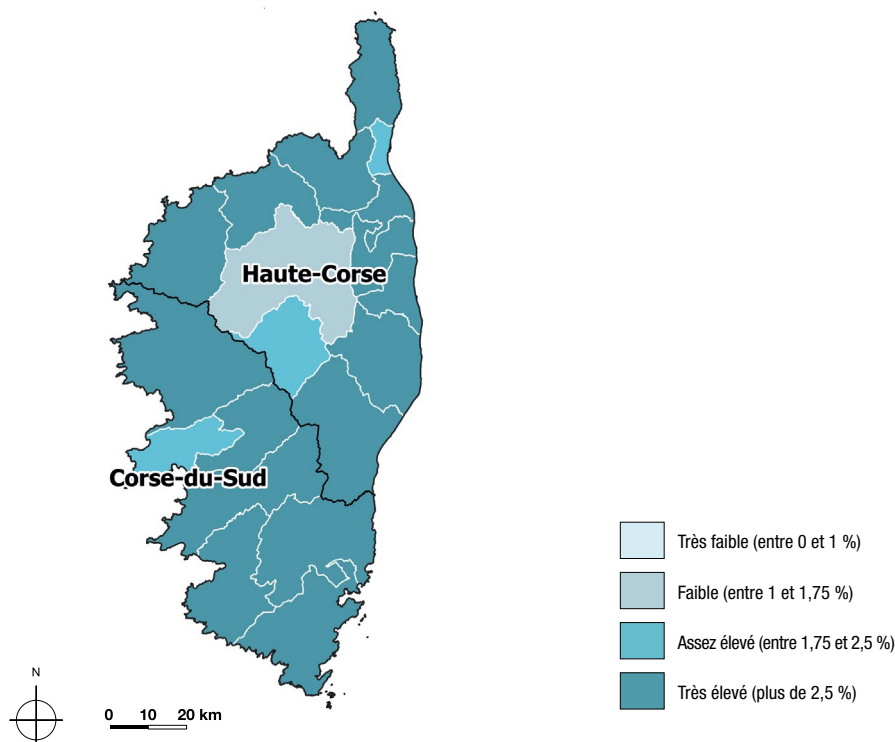


## → Chiffres sur le parc de logements en 2019

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2019
Dépt. Corse-du-Sud	120 567	69 342	9 %	2,7 %	52 %	2 482	2 288
Haute-Corse	132 077	80 642	11 %	3,4 %	51 %	2 299	2 302
Corse	252 644	149 985	10 %	3,1 %	51 %	4 781	4 590
France métropolitaine	35 309 850	28 999 669	17 %	8,1 %	55 %	404 059	415 727
CA du Pays Ajaccien	43 314	37 013	13 %	2,9 %	25 %	850	781
CA de Bastia	28 413	26 397	21 %	3,5 %	20 %	401	232
CC du Sud Corse	22 436	9 219	10 %	0,9 %	68 %	572	531
CC de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	14 277	5 918	1 %	3,3 %	69 %	345	261
CC de Calvi Balagne	13 511	5 426	9 %	6,4 %	60 %	220	217
CC de Marana-Golo	13 208	9 999	7 %	2,8 %	48 %	436	646
CC de l'Île-Rousse - Balagne	11 866	5 049	3 %	2,9 %	53 %	203	217
CC de l'Alta Rocca	11 744	4 000	4 %	2,6 %	73 %	314	422
8 principaux EPCI	158 769	103 021	11 %	3 %	45 %	3 341	3 307

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

## → Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2010-2019)\*



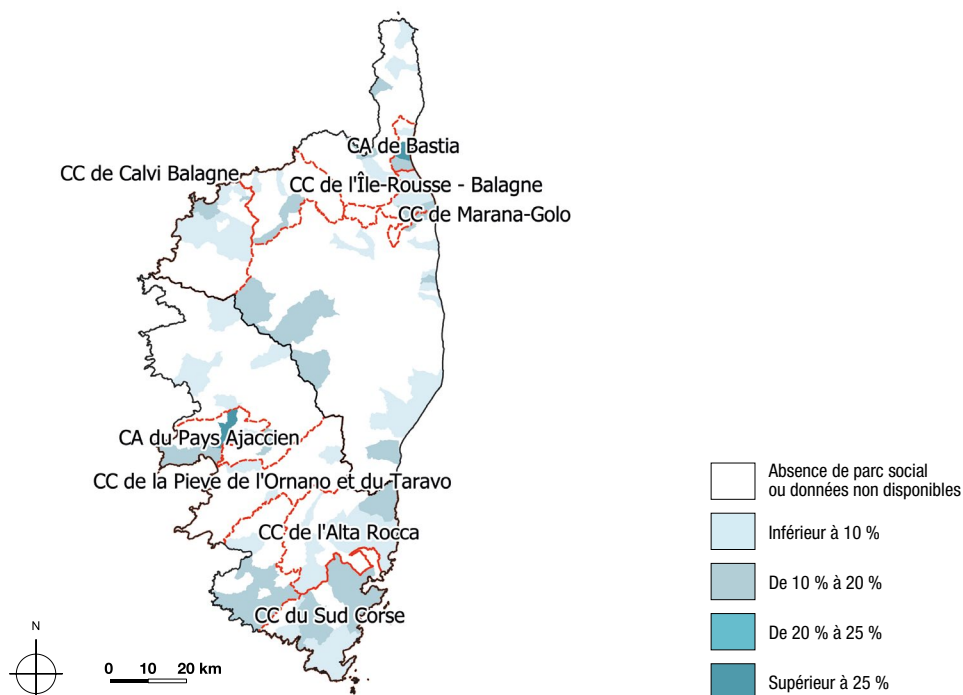


## → Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2019

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m <sup>2</sup> /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éconergivores (E,F,G)*
Dépt. Corse-du-Sud	6 254	56	0	5	2,1 %	8 %	6,0	31	19 %
Haute-Corse	8 632	186	9	5	1,9 %	11 %	5,5	34	14 %
<b>Corse</b>	<b>14 886</b>	<b>242</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2,0 %</b>	<b>10 %</b>	<b>5,8</b>	<b>33</b>	<b>16 %</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>4 984 246</b>	<b>72 470</b>	<b>9 487</b>	<b>12 069</b>	<b>2,8 %</b>	<b>15 %</b>	<b>5,9</b>	<b>39</b>	<b>19 %</b>
<b>8 principaux EPCI</b>	<b>12 638</b>	<b>171</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>1,5 %</b>	<b>9 %</b>	<b>5,8</b>	<b>33</b>	<b>14 %</b>
CA du Pays Ajaccien	4 687	40	0	0	1,5 %	6 %	6,1	32	8 %
CA de Bastia	5 483	131	9	5	1,1 %	2 %	5,4	39	17 %
CC du Sud Corse	915	0	0	0	3,0 %	17 %	5,9	26	49 %
CC de la Pieve de l'Ornano et du Taravo	32	0	0	0	0,0 %	3 %	6,1	19	95 %
CC de Calvi Balagne	507	0	0	0	0,2 %	64 %	5,8	28	0 %
CC de Marana-Golo	661	0	0	0	1,4 %	24 %	6,2	12	0 %
CC de l'Île-Rousse - Balagne	174	0	0	0	3,0 %	0 %	5,5	24	0 %
CC de l'Alta Rocca	179	0	0	1	9,8 %	17 %	5,9	31	29 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

## → Taux de logements sociaux par commune en 2019

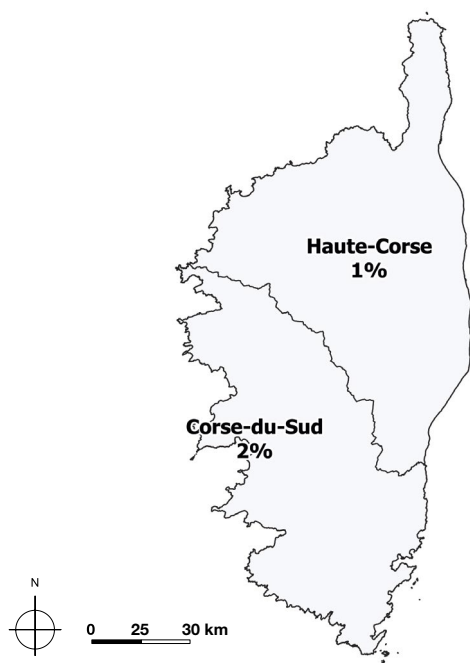


## → Impact de l'Eco-Prêt en matière de rénovation thermique du logement social, depuis son lancement

Département	Nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Montant total de travaux de rénovation engagé grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Economies annuelles induites (estimées en tonnes de CO <sub>2</sub> )	Prix de revient moyen au logement d'une rénovation financée par l'Eco-Prêt	Part de l'Eco-Prêt dans le plan de financement moyen au logement
Corse-du-Sud	48	3 M€	107	n.d.	n.d.
Haute-Corse	19	1 M€	65	n.d.	n.d.
Corse	67	5 M€	172	n.d.	n.d.
France métropolitaine	424 250	14 523 M€	808 317	37 k€	36%

Sources : Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2009 à 2020).

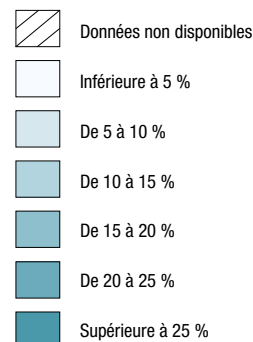
## → Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée au parc éligible au dispositif

Part du parc social éligible (D-E-F-G)  
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

1 % (15 %)

Part du parc éligible (E-F-G)  
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

3 % (26 %)

📌 **Note :** moyenne régionale en rouge comparée à la moyenne France métropolitaine entre parenthèses en bleu.

Source : Banque des Territoires. Logements sociaux familiaux, moyenne des opérations financées en construction sur la période 2017-2019.

📌 **Note :** la répartition des logements sociaux par étiquette énergie en 2010 a été estimée en croisant le nombre de logements sociaux par département issu de la base RPLS 2011 avec la répartition départementale par étiquette énergie issue de la RPLS 2015**Avertissement :** Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2018. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m<sup>2</sup> de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2019 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements éligibles :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Prix de revient au logement (p.4) :** coût total, en euro, d'une opération donnée, ramené au logement. Cela équivaut à la somme des ressources mobilisées pour le financement de cette opération.**Site d'Ajaccio**Résidence « Les Jardins du Centre » C2  
Chemin du Loretto - CS 918  
20700 Ajaccio cedex 9  
Tél.: 04 95 10 40 00**Antenne de Bastia**Le Clos Saint Antoine  
24 rue Saint-Joseph  
20200 Bastia  
Tél.: 04 95 10 40 15**Septembre 2021**

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

**Directeur de la publication :** Kosta Kastiridis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Guillaume Gilquin, responsable du service des études.**Auteur :** Paul Schilling et Baptiste Sion, chargés d'études.